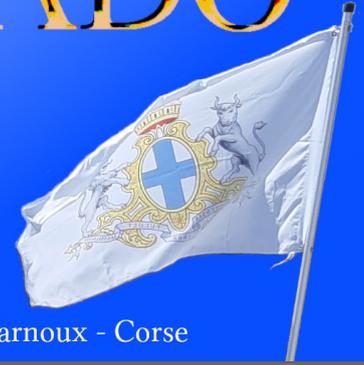




L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3,15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



Déclaration de Mgr Lefebvre

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique gardienne de la foi et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et nous avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le Concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

C'est pourquoi, sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun retentissement nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Eglise Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-même ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Ga. 1, 8)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

On ne peut modifier profondément la "lex orandi" sans modifier la "lex credendi". A messe nouvelle, correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Eglise charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est toute entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette réforme et de s'y soumettre de quelque manière que se soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la réforme.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les "fideles dispensatores mysterium Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto". Amen.

Rome, le 21 novembre 1974

21 novembre 1974



HISTOIRE D'UNE DÉCLARATION

Le 11 novembre 1974, après le petit déjeuner, Monseigneur réunit toute la communauté d'Ecône pour lui annoncer la venue, ce jour même, de 2 visiteurs apostoliques venant enquêter de la part des trois congrégations romaines, par disposition de Paul VI lui-même. Dans le couloir du cloître, en attendant ces visiteurs, Mgr Lefebvre confie à l'abbé Aulagnier :

« Je me doutais bien que notre refus de la nouvelle messe serait tôt ou tard une pierre d'achoppement, mais j'aurais préféré mourir plutôt que d'avoir à m'affronter à Rome, au pape ! »

A 9h, arrivent Mgr Albert Descamps, secrétaire de la commission biblique et Mgr Guillaume Oudin, secrétaire adjoint de la commission pour la révision du code de droit canonique. Pendant trois jours, les deux prélats belges vont interroger pères et séminaristes auxquels ils tiennent des propos théologiques aberrants, trouvant normale et fatale l'ordination des gens mariés, n'admettant pas une vérité immuable et émettant un doute sur la réalité physique de la résurrection du Christ. Ils ne se rendent jamais à la chapelle et ne présentent, en partant, aucun protocole de leur visite à la signature de Mgr Lefebvre.(...)

Mgr Lefebvre part le 16 novembre pour Rome. Le 21, tandis qu'il se rend à l'une des congrégations qu'il vient visiter, un garde suisse jusqu'alors impassible s'adresse brusquement à lui :

« Monseigneur, vous attendez encore quelque chose de ces gens-là ? »

Stupéfait, l'archevêque ne dit mot, il se remémore la visite canonique, comprend qu'il n'y a plus rien à attendre des congrégations et de retour à Albano, « dans un mouvement d'indignation » comme il le dira, rédige d'un seul trait de plume, sans rature, une admirable position de principe qu'il présente le 2 décembre à la communauté d'Ecône.

« C'est, dit-il, la position du séminaire et de la Fraternité depuis le début, mais en termes plus nets et définitifs, en raison de l'amplification de la crise. » Toute la réforme « se tient », explique l'archevêque : à messe nouvelle, catéchismes nouveaux, séminaires nouveaux. Tout cela vient du libéralisme, du protestantisme et du modernisme qui se sont manifestés dans le concile et qui conduisent l'Église à la ruine. Nous sommes au pied

du mur, il s'agit de manifester notre choix. Sans aucune rébellion, nous choisissons ce qui a été cru et pratiqué par l'Église de toujours.

Mgr Lefebvre n'a pas achevé la lecture de sa déclaration que les séminaristes applaudissent, conscients de vivre un instant capital. Le prélat, méprisant toute prudence humaine, a déclaré ouvertement la guerre, dans une vue de foi, à l'ensemble de la réforme postconciliaire. Le 24 novembre, il a confié à ses professeurs :

« Quelles que soient les sanctions prises contre nous, il n'y a plus de question d'obéissance dans ces conditions, mais de garder la foi. Si dix, vingt, quarante partent, je reste ! »

Mais le 2 décembre, nul ne le quitte, au contraire. Quelques séminaristes se précipitent au téléphone pour confier à leurs parents leur joie d'avoir été fortifiés par cette déclaration. Le père Barbara, de passage à Ecône, reçoit du prélat son texte et s'empresse de le publier dans « Fort dans la foi » à côté d'un sermon de Saint Athanase contre les ariens.

« Ils ont des églises, mais nous, nous avons gardé la foi. »

Bientôt la déclaration est répercutée par « Itinéraires » et d'autres revues.

Le 21 janvier 1975, les deux visiteurs remettent leur rapport aux trois cardinaux (...) Le cardinal Garonne brandit la déclaration de Mgr Lefebvre : « Voyez ! » (...)

Mgr Lefebvre rencontre les trois cardinaux, le 13 février :

« Le rapport des visiteurs est très favorable, dit Garonne, mais ils ont senti un relent d'opposition au concile et au pape. Voyez, dit-il, en désignant « Itinéraires » qui se trouve sur son bureau, votre déclaration confirme ce soupçon : vous êtes contre le pape et le Concile ! » (...)

Une deuxième séance a lieu le 3 mars (...). On en arrive à ce dialogue fondamental :

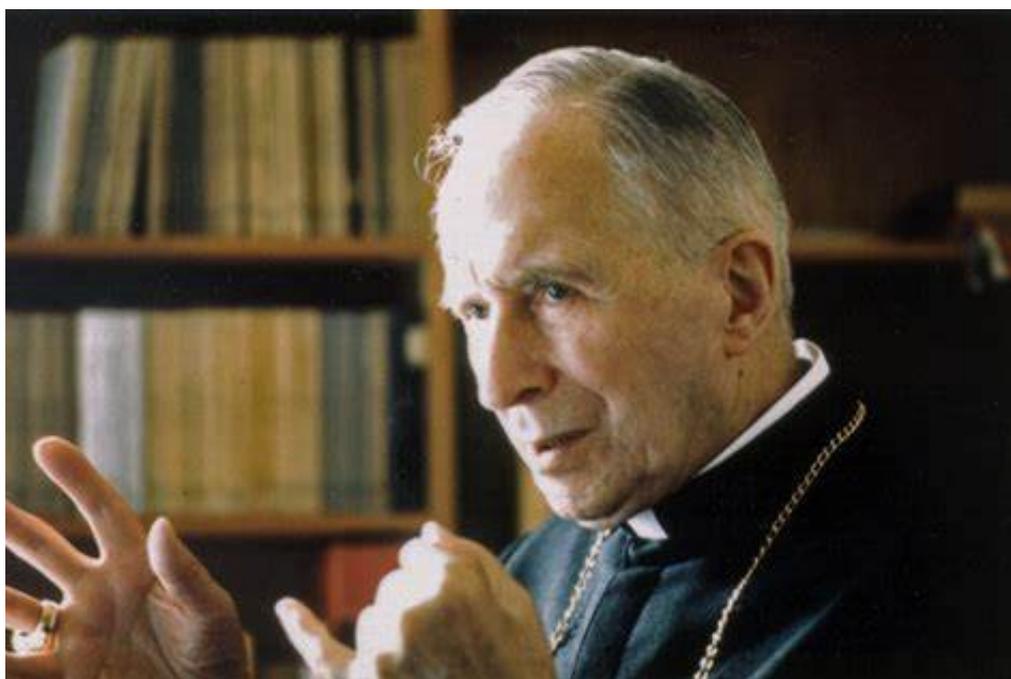
« Votre manifeste est inadmissible, il apprend à vos séminaristes à s'en rapporter à leur jugement personnel, à la tradition telle qu'ils l'entendent » (...)

Quant à sa déclaration, Mgr Lefebvre a dit aux trois cardinaux : « Je pourrais l'écrire autrement, mais je ne pourrais pas écrire autre chose . »

A Ecône, pendant ce temps, le corps professoral, se mettant en tête de corriger le manifeste, se réunit pour rédiger une "déclaration modérée". « Monseigneur, demandent-ils, retirez votre premier texte et signez celui-ci. » Mais l'archevêque ne cède pas plus à Ecône qu'à Rome. Il ne rétracte pas sa déclaration (...)

Le 6 mai, Mgr Mamie informe alors Mgr Lefebvre qu'il retire l'approbation donnée par son prédécesseur, et le même jour, les trois cardinaux appuient cette décision avec l'approbation de Paul VI. Ils précisent : une fois la Fraternité « supprimée », son séminaire et toutes les œuvres perdent le droit à l'existence.

(Extraits de « Marcel Lefebvre, une vie » par Mgr Tissier de Mallerais)



Note de la rédaction de l'Acampado : La suite est connue jusqu'à aujourd'hui où La Fraternité Saint-Pie X compte plus de 730 prêtres, plus de 100 frères et plus de 200 séminaristes
Merci Monseigneur

UNE DÉCLARATION PLUS QU'ACTUELLE

~ Abbé Xavier Beauvais~



Pour la première fois il y a 50 ans, le 21 novembre 1974, son Excellence Mgr Marcel Lefebvre, exprimait publiquement les raisons pour lesquelles il ne lui paraissait pas possible de souscrire aux exigences du Saint Siège.

Il énonce alors clairement ses raisons :

« Nous refusons et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste, néo-protestante, qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le Concile, dans toutes les réformes qui en sont issues. »

Cette déclaration dont vous pouvez lire le texte complet dans

les pages qui suivent est devenue célèbre et les conséquences en seront décisives.

Vu la gravité de la crise qui s'amplifie dans l'Église, cette position de Mgr Lefebvre est plus qu'actuelle, d'où sa fermeté : « plus nous allons, écrit-t-il, et plus la situation de l'Église devient grave. »

Les actes du pape François et de son Église synodale en sont une preuve évidente.

Le principe sur lequel repose entièrement cette déclaration est clair et net :

« Nous adhérons de tout notre cœur et de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité. »

La première conséquence de ce principe est celle énoncée au début de cet éditorial par Mgr Lefebvre.

Ce sont là deux principes d'ordre pratique, car ils expriment la volonté d'une fin nécessaire et par conséquent de demeurer catholiques et de rejeter tout ce qui empêche de l'être.

Cette position de principe de Mgr Lefebvre s'impose quelles que soient les circonstances.

Il restera toujours vrai que les vérités divinement révélées, qui sont l'objet de la foi catholique réclament l'adhésion sans failles d'un catholique et ne sauraient être remises en cause par aucune autorité du moment présent.

Et aujourd'hui, la principale de ces circonstances, c'est que la

foi catholique est mise en péril par ceux qui demeurent à nos yeux les représentants de la hiérarchie de l'Église. Ainsi la secte moderniste sévit « au sein même et au cœur de l'Église ».

Mais alors, nous dira-t-on, vous vous séparez de l'Église ! Pas du tout ! S'il y a une séparation, et il y en a une, elle a lieu dans les faits. Elle est conditionnée par les événements, mais elle représente l'effet occasionnel et non voulu pour lui-même, d'une attitude moralement bonne, qui vise avant tout à préserver la foi.

La "position de principe" est justement cette sauvegarde de la foi, nécessairement accompagnée du rejet des erreurs qui lui sont contraires.

En clair, nous nous mettons en quarantaine, dans une séparation relative, pour éviter la contagion, car Rome est imbuë des erreurs de Vatican II. C'est là la prudence de Mgr Lefebvre. Cette quarantaine prendra fin quand Rome sera revenue à la Tradition. Il est donc nécessaire de rester en relation méfiante avec Rome.

Comme l'écrit M. l'abbé Gleize de qui viennent la plupart des affirmations de cet éditorial :

« La relation est nécessaire, parce que Rome, même imbuë des erreurs de Vatican II, reste Rome telle que voulue par Dieu, à laquelle tout catholique doit appartenir. Et la relation qui s'impose est méfiante, et tout en restant respectueuse, elle se veut offensive parce que même demeurée Rome, Rome est contagieuse et elle risque de nous infecter des erreurs de Vatican II dont il faut absolument la purifier pour le bien de toute l'Église.

Ce sont les deux faces d'une même situation qui s'est imposée à Mgr Lefebvre et qu'il a

acceptée telle qu'elle. Car il y a un ordre. Comme en cas d'épidémie, cet ordre est celui où la préservation de la santé passe avant le rétablissement de tout contact physique : c'est l'ordre où la défense de la foi catholique doit toujours rester la priorité. »

Dans une conférence spirituelle à Ecône le 21 décembre 1984, Mgr Lefebvre précisait bien que :

« Ce qui nous intéresse d'abord, c'est de maintenir la foi catholique. C'est cela notre combat. Alors la question canonique, purement extérieure, publiée dans l'Église, est secondaire.

« Ce qui est important, c'est de rester dans l'Église c'est à dire dans la foi catholique de toujours et dans le vrai sacerdoce, et dans la véritable messe, et dans les véritables sacrements, dans le catéchisme de toujours, avec la

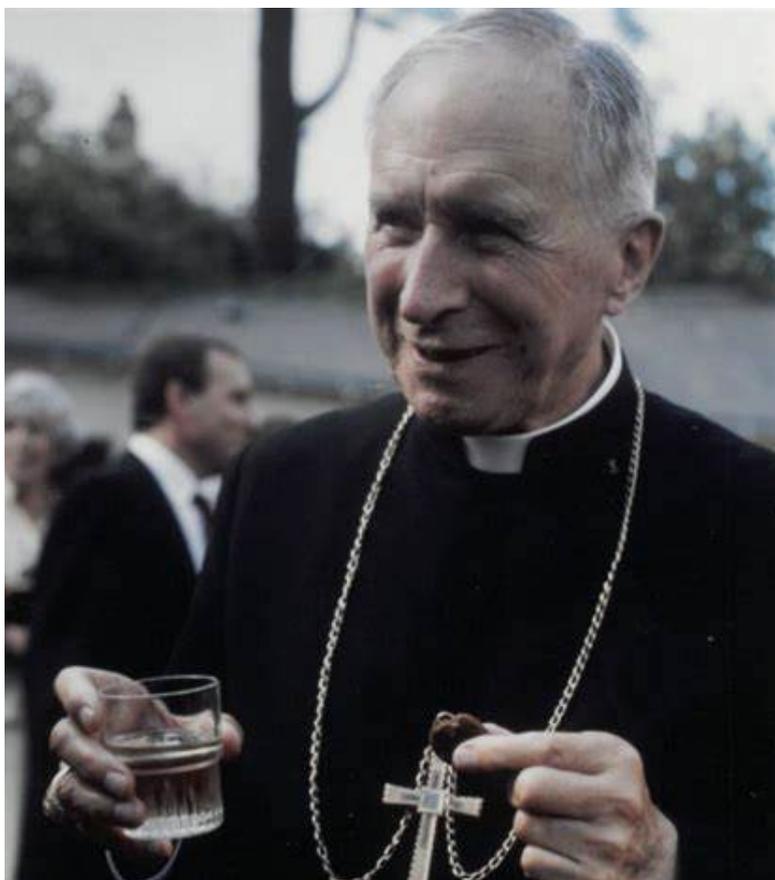
Bible de toujours. C'est cela qui nous intéresse. C'est cela qui est l'Église. D'être reconnus publiquement, cela est secondaire. Alors il ne faut pas rechercher le secondaire en perdant ce qui est primaire, ce qui est le premier objet de notre combat. »

Il faut renoncer provisoirement à rétablir les relations normales et souhaitables, tant que demeure le risque de la contagion. C'est la prudence de tout bon médecin, à plus forte raison du médecin des âmes.

Et l'abbé Gleize de conclure :

« La déclaration du 21 novembre 1974 fut l'expression privilégiée de cette prudence surnaturelle. »

(d'après les articles de M. l'abbé Gleize, « Courrier de Rome », N° 382, décembre 2014)



« AVEC PIERRE ET CONTRE PIERRE »

~ Mgr Lefebvre à l'abbé de Nantes ~

Lettre du 19 mars 1975



Sachez que si un évêque rompt avec Rome, ce n'est pas moi. Ma "Déclaration" le dit assez explicitement et fortement. Nous pensons que lorsque l'apôtre Paul a adressé des reproches à Pierre, il a gardé et même manifesté envers le chef de l'Église, l'affection et le respect qui lui sont dus.

Saint Paul était en même temps "avec" Pierre, chef de l'Église qui au concile de Jérusalem avait donné des prescriptions claires, et "contre" Pierre qui dans la pratique agissait à l'opposé de ses propres instructions.

Ne sommes-nous pas tentés d'éprouver ces sentiments aujourd'hui, en maintes occasions ? Mais cela ne nous autorise pas à mépriser le successeur de Pierre, et doit nous inciter à prier pour lui avec une ferveur toujours plus grande.

Avec le pape Paul VI nous dénonçons le néo-modernisme, l'auto-démolition de l'Église, la fumée de Satan dans l'Église, et en conséquence nous refusons de coopérer à la destruction de l'Église par la propagation du modernisme et du protestantisme en entrant dans les réformes qui en sont inspirées même si elles nous viennent de Rome.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire récemment à Rome à propos du concile Vatican II : le libéralisme a été condamné pendant un siècle et demi par l'Église. Il est entré dans l'Église à la faveur du concile. L'Église se meurt des conséquences pratiques de ce libéralisme.

Nous devons donc tout faire pour aider l'Église et ceux qui la gouvernent à se dégager de cette emprise satanique.

Voilà le sens de ma "Déclaration". (...)

UNE GUERRE DE RELIGION

~ Jean Madiran ~

Jean Madiran,
rédacteur de la revue
"Itinéraires"



(...) La déclaration de Mgr Lefebvre répondait aux manœuvres hétérodoxes (et parfaitement post-conciliaires) des envoyés du St Siège en inquisition à Ecône. (...)

Ces visiteurs apostoliques venaient "de Rome".

Mais de quelle Rome ? Point de la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité, gardienne de la foi et des traditions nécessaires au maintien de cette foi. Non, ils ne venaient pas au nom de cette Rome-là, puisqu'ils mettaient en doute sa doctrine traditionnelle (...) Ils venaient de la Rome néo-moderniste, et ils s'efforçaient d'en inoculer à Ecône la nouvelle religion. Mgr Lefebvre l'a précisé dans sa "relation" du 30 mai 1975 :

« Je ne pouvais adhérer à cette Rome que représentaient des visiteurs apostoliques qui se permettaient de trouver normale et fatale l'ordination des gens mariés, qui n'admettent pas une vérité immuable, qui émettent des doutes sur la manière de concevoir la résurrection de Notre-Seigneur. C'est là l'origine de ma déclaration. »

La condamnation de

Mgr Lefebvre sur sa Déclaration n'est pas un accident ou un prétexte. D'une part cette Déclaration, d'autre part sa condamnation sont exactement au centre vital du débat religieux. Les détenteurs actuels du pouvoir dans l'Église exigent qu'on leur obéisse, même s'ils sont modernistes ; qu'on leur obéisse quoiqu'ils commandent et enseignent, qu'on leur obéisse inconditionnellement. Cela n'est point catholique.

Une grande et redoutable clarté : le fait et le droit

Quand fut connue la Déclaration de Mgr Lefebvre, certains timides estimèrent qu'il exagérait, qu'il s'aventurait trop ou qu'il se trompait en parlant d'une « tendance néo-moderniste qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues. »

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE

POUR LE MOIS DE NOVEMBRE



*Pour les membres de nos familles
qui sont au purgatoire*



Certes, disaient les timides, il existe une tendance néo-moderniste ici ou là, et par exemple dans l'épiscopat français ; mais pas à Rome, pas à Rome, pas à Rome ! (Nous parlons des timides ; nous ne parlons pas des menteurs qui tiennent le même langage ; les menteurs qui sont visiblement manipulés et probablement stipendiés par la secrétairerie d'État du sinistre Cardinal Villot)

Si Mgr Lefebvre avait exagéré ou s'était trompé en cela, il se serait trompé simplement sur le fait : sur l'existence et l'influence même à Rome, de cette tendance néo-moderniste.

Et l'on aurait dû lui répondre, voire le condamner sur le fait et non sur le droit :

« Il n'est pas vrai que les réformes issues du concile soient inspirées par une tendance néo-moderniste. »

Or, c'est tout le contraire.

Les deux réponses de Rome ne disent rien sur le fait et répondent seulement sur le droit : elles contestent le droit de s'opposer au modernisme à partir du moment où le modernisme vient de Rome.

Les deux réponses de Rome (...) et la sentence des trois cardinaux, s'abstiennent l'une et l'autre de nier l'existence en fait d'une Rome néo-moderniste. L'une et l'autre déclarent qu'il faut obéir à la hiérarchie romaine. Dans le contexte de la question en cause, c'est donc manifestement sous-entendre : obéir même si la hiérarchie romaine est moderniste, même si elle contredit la tradition apostolique.

L'une et l'autre réponse déclarent que Mgr

Lefebvre sort de la communion en refusant de se soumettre au modernisme qui s'est emparé du pouvoir spirituel. Si ce n'était pas le modernisme, s'il ne s'était pas emparé du pouvoir, on nous l'aurait dit. Il y aurait, de la part de Mgr Lefebvre méprise, malentendu, erreur de fait : il n'y aurait évidemment pas, faute contre la "communion".

Une grande et redoutable clarté vient de nous être donnée. A un évêque qui dit : « Je ne me soumetts pas à votre modernisme. » Rome ne répond point : « Mais ce n'est pas du modernisme ! » Rome répond : « Même si c'est du modernisme, vous devez vous soumettre. »

"En tous points"

Et c'est pourquoi la sentence des cardinaux condamne la Déclaration de Mgr Lefebvre comme "en tous points inacceptable", en tous points !

A commencer donc par le premier point :

« Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique...à la Rome éternelle »

Les occupants veulent que l'on adhère à la Rome occupée. Ils ne veulent pas qu'on adhère à la Rome éternelle. Il s'agit assez clairement d'une guerre de religion. Du côté de Mgr Lefebvre, la religion catholique. De l'autre côté, la nouvelle religion.

(...)

Dans cette guerre, la seule position forte est et sera de s'en tenir à la Déclaration de Mgr Lefebvre, sans en démordre et sans en lâcher aucun point.

Elle est parfaitement catholique.

(Itinéraires n°195 – juillet-août 1975)

« Les Mardis de la Pensée catholique »

**Mardi 26 novembre à 20h00
au prieuré Saint-Ferréol**

**Conférence de
M. l'abbé François Castel**

Défier la mort

Questions sur la fin de vie

La plus Ancienne Prière à Marie

~ Frère Laurent J. Gonner, marianiste ~

Les spécialistes connaissent bien la Bibliothèque John Rylands, à Manchester (Angleterre). Parmi les raretés qu'on y trouve, voici d'abord le Papyrus John Rylands 457 : c'est un fragment de quatre ou cinq versets du chapitre 18 de l'Évangile selon Saint Jean. Ce fragment date de l'année 125 après J.-C. : cet évangile était donc répandu dans le monde connu, une génération après la mort de l'Apôtre. C'est le fragment manuscrit le plus ancien que nous ayons du Nouveau Testament.

Mais voici un autre petit papyrus conservé dans cette bibliothèque et qui intéresse surtout les mariologues. C'est en Égypte qu'on le découvrit et il devint la propriété de J. Rylands en 1917. En 1938, il fut mentionné pour la première fois dans le catalogue des papyrus grecs et latins de C. H. Roberts concernant cette bibliothèque.

Il s'agit d'une petite feuille (18 x 9 cm) trouvée toute seule. Les savants pensent qu'on peut la dater de l'année 250 après J.-C. On ne s'en occupa pas tout de suite à cause de son mauvais état. Ce fut le mérite du Père Mercenier, de l'abbaye de Chevetogne (Belgique) qui, après des examens minutieux, put établir qu'il s'agissait d'une prière à Marie écrite en grec primitif.

En voici la traduction :

Sous la protection de votre miséricorde nous cherchons un refuge, Mère de Dieu. Ne dédaignez pas nos prières dans notre besoin mais arrachez-nous au danger car vous seule êtes pure et bénie.

Avant la découverte de ce texte, personne n'avait songé à donner une origine ancienne à la prière bien connue *Sub tuum praesidium* « Nous nous réfugions... » rien en effet ne permettait d'affirmer qu'il pouvait s'agir là de la plus ancienne supplication à Marie. Comme ce texte est une prière du III^{ème} siècle, il nous unit donc à l'Église des catacombes, aux fidèles des persécutions des empereurs Valérien, Dèce et Dioclétien, aux martyrs romains Sixte II, Laurent et aux témoins du Christ d'Afrique du Nord. La prière respire pour ainsi dire le danger toujours latent dans lequel vivait l'Église primitive : « Nous cherchons refuge sous votre protection. Ne dédaignez pas notre prière, dans notre besoin, mais arrachez-nous au danger. »

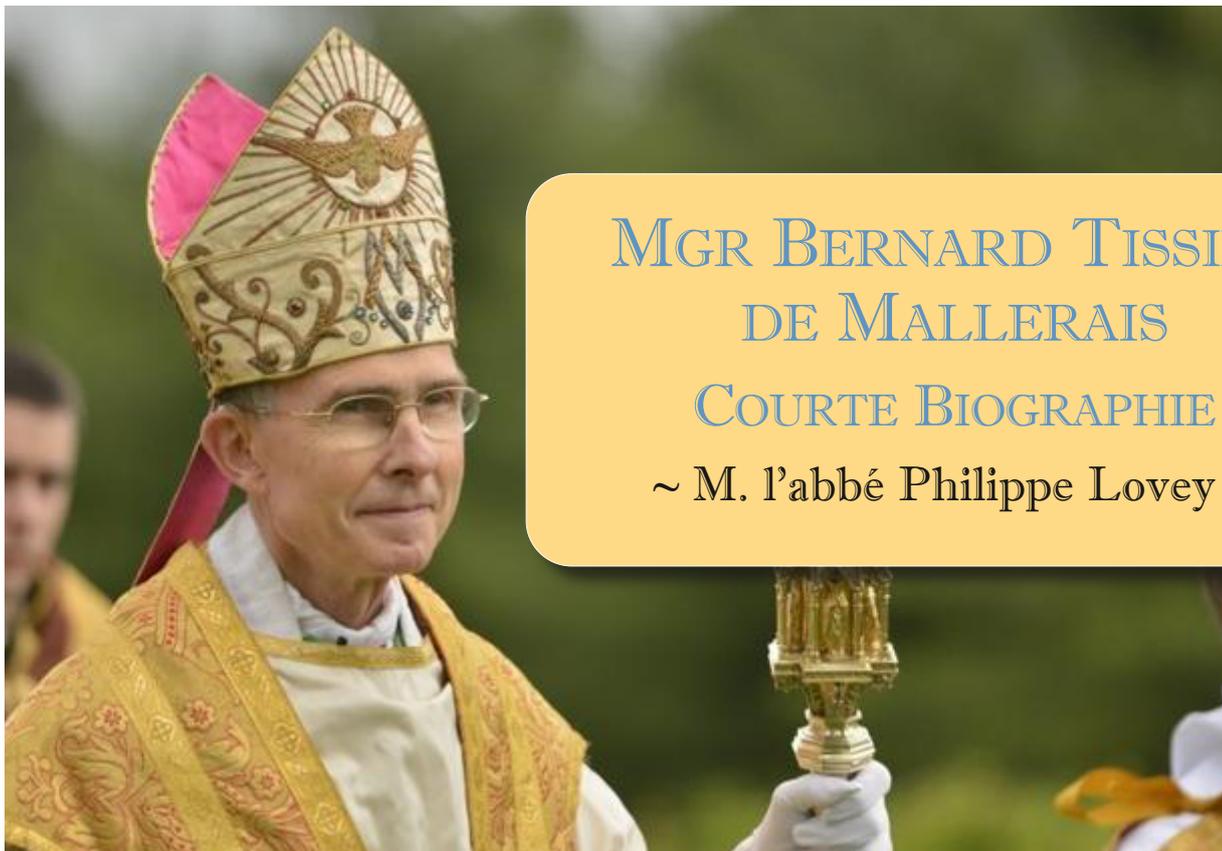
«...pure et bénie » : la plus ancienne prière à Marie se termine en évoquant la pureté exceptionnelle de Marie, bien avant que les théologiens n'aient proclamé cette pureté, et dans sa Conception et dans sa Maternité !

Chez les Marianistes, la prière *Sub tuum* a toujours occupé une place particulière, comme conclusion des actions et des prières de la communauté. Cette coutume n'a-t-elle pas tendance à disparaître actuellement ? Pourquoi ne la remettrions-nous pas en honneur ? Le Père Chaminade désirait que ses communautés fassent revivre en elles l'Église primitive : or, cette courte prière nous ramène aux temps lointains des persécutions et nous rappelle la foi des premiers siècles en la protection maternelle de Marie.

Texte français de la prière (telle qu'elle se récite aujourd'hui) :

*Sous votre protection nous cherchons refuge,
sainte Mère de Dieu.
Ne dédaignez pas nos humbles prières
dans nos besoins,
mais de tous périls
délivrez-nous toujours,
Vierge glorieuse et bénie.*





MGR BERNARD TISSIER
DE MALLERAIS
COURTE BIOGRAPHIE
~ M. l'abbé Philippe Lovey ~

Source : District de Suisse de la FSSPX

Aborder la biographie de Mgr Bernard Tissier de Mallerai, c'est en quelques lignes retracer toute l'histoire de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, dont il a été à la fois l'acteur et le témoin privilégié depuis le début.

Nous lui devons avec une immense gratitude d'avoir transmis, par sa magnifique biographie de Mgr Lefebvre et par ses innombrables conférences aux séminaristes, aux prêtres et aux fidèles, la connaissance et l'amour de notre vénéré Fondateur et de l'œuvre qu'il a édifiée, à travers lesquels rayonnaient son profond amour pour l'Église romaine, la foi catholique, la messe de toujours, le sacerdoce et le Christ-Roi.

C'est aussi esquisser la silhouette filiforme de cet évêque que l'on pouvait toujours croire chancelant, mais dont le zèle infatigable pour le salut des âmes avait pour théâtre les cinq continents où s'est implantée la Fraternité. Nos chroniques relatent les voyages incessants d'un continent à l'autre et le nombre de confirmations, d'ordinations qu'il a pu conférer depuis son sacre, comme nos autres évêques, du reste.

Les débuts de la Fraternité

Bernard Tissier de Mallerai est né le 14 septembre 1945 à Sallanches, en Haute-Savoie. Il était titulaire d'une maîtrise de biologie. Il a œuvré pendant un certain nombre d'années dans le scoutisme puisque, lorsque Dom Guillou devient en 1969 aumônier du groupe traditionnel de scouts, nous le retrouvons à ses côtés en compagnie de l'abbé Cottard. Il a rejoint Mgr Marcel Lefebvre dès octobre 1969 à Fribourg et a participé à la fondation de la Fraternité Saint-Pie X.

La première visite qu'il rendit à Mgr Lefebvre fut à la rue Lhomond à Paris, dans le vaste bureau du Supérieur général des Pères du Saint-Esprit, durant l'année 1967. Il était accompagné de l'abbé Luc Lefèvre. Il savait dès lors qu'il avait trouvé un père pour l'avenir. Deux ans plus tard, le 13 octobre 1969, il descendait du train à Fribourg et y trouvait les abbés Aulagnier et Piqué qui se rendaient aussi au 106, route de Marly, où Monseigneur accueillit les tout premiers candidats au sacerdoce, neuf au total. Au printemps 1970, ils n'étaient plus que quatre !

Dans les premiers jours de novembre de cette même année, le jeune abbé Tissier de Mallerai était parmi

les séminaristes qui virent Mgr Lefebvre revenir rayonnant de l'évêché de Fribourg, où il avait obtenu de Mgr Charrière l'acte de naissance canonique de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Les séminaristes se passaient le document de main en main pour en lire le texte, en examiner la signature et le cachet.

« Je me souviens qu'à la veille du premier dimanche de l'Avent 1969, deux mois après mon entrée au séminaire de Mgr Lefebvre à Fribourg en Suisse, notre Fondateur nous a réunis pour une conférence spirituelle spéciale, nous ses neuf tout premiers séminaristes, et nous a dit gravement : "Demain entre en vigueur le Novus Ordo Missæ, la messe nouvelle instituée par le pape Paul VI, et ceci dans toutes les paroisses de Fribourg, de la Suisse, de la France et d'ailleurs. Que faisons-nous ?" Après un moment de silence, de sa petite voix presque timide, il ajouta : "Nous gardons l'ancienne messe, n'est-ce pas ?" Voilà par quelles paroles historiques Mgr Lefebvre sauva le sacrifice de la messe. »

Les années héroïques

L'abbé Tissier de Mallerai a donc connu les années héroïques d'Écône entre 1971 et 1972. Les séminaristes étaient au nombre de vingt-quatre et la maison était trop petite. Il fallait même en loger dans un local de l'usine électrique en contrebas du séminaire, dont M. Guy Fellay était le directeur. Le jeune Bernard Tissier eut le plaisir de loger dans la pièce annexe appelée « les célibataires ».

L'installation du séminaire est sommaire, le réfectoire et la machine à laver sont aménagés dans l'ancienne cave de mise en fûts ! Mais le 22 mars 1972, les séminaristes ont le bonheur d'emménager dans les chambres toutes neuves du bâtiment Saint-Pie X.

Encore sous-diacre, l'abbé Tissier de Mallerai sera nommé par Mgr Lefebvre Secrétaire général de la Fraternité le 14 septembre 1974, poste qu'il occupera dans un premier temps jusqu'en 1979.

Les épreuves

Le 11 novembre 1974, l'orage avait éclaté puisque, brusquement, deux visiteurs apostoliques arrivaient pour enquêter sur le séminaire par disposition du Saint-Père. Ils repartirent sans présenter de protocole de leur visite à Mgr Lefebvre. Voici comment Mgr Tissier de Mallerai relate la suite de cette visite dans son livre : « Mgr Lefebvre part le 16 novembre pour Rome. Le 21, tandis qu'il se rend à l'une des Congrégations qu'il vient visiter, un garde suisse, jusqu'alors impassible, s'adresse brusquement à lui : "Monseigneur, vous attendez encore quelque chose de ces gens-là ?" Stupéfait, l'archevêque ne dit mot, il se remémore la visite canonique, comprend qu'il n'y a plus rien à attendre des Congrégations et, de retour à Albano, "dans un mouvement



d'indignation", comme il le dira, rédige d'un seul trait de plume, sans rature, une admirable position de principe qu'il présente, le 2 décembre, à la communauté d'Écône. »

Le 6 mai suivant, Mgr Mamie retira l'approbation donnée par Mgr Charrière. Une campagne de presse se leva contre Écône et des manœuvres d'intimidation furent organisées. Deux jeunes pénétrèrent même dans le séminaire et firent irruption dans la chambre d'un séminariste dont les vociférations réveillèrent son voisin, l'abbé Tissier de Mallerai, qui vint immédiatement à sa rescousse et les poursuivit dans le cloître d'où ils s'échappèrent. On imagine le rocambolesque de la scène !

Mais la campagne de presse trouva écho dans les officines du diocèse de Sion. L'abbé Epiney, curé de Riddes, fut sommé de célébrer la nouvelle messe. Il refusa cette injonction et dut quitter son église. L'abbé Tissier de Mallerai sera au nombre de la vingtaine de séminaristes présents à la soirée d'adoration à Riddes, le dimanche 22 juin 1975, lorsque le curé Epiney, chassé de son église pour cause de fidélité à la messe de toujours, transportait le Saint-Sacrement de son ancienne église à la chapelle de son presbytère.

Le 29 juin de cette année, avec Pierre Blin et Donald Sanborn, Bernard Tissier de Mallerai est ordonné prêtre. Dès la rentrée, en septembre 1975, il devient professeur d'apologétique, cours assuré jusque-là par le Père de La Presle.

Une année plus tard, le 29 juin 1976, lors de la première ordination sous la tente-cathédrale, il boit les paroles de Mgr Lefebvre : « Si, en toute objectivité, nous cherchons quel est le motif véritable qui anime ceux qui nous demandent de ne pas faire ces ordinations, c'est parce que nous ordonnons ces prêtres, afin qu'ils disent la messe de toujours... Et je n'en veux pour preuve que, six fois depuis trois semaines, six fois, on nous a demandé de rétablir les relations normales avec Rome, et de donner pour témoignage de recevoir le rite nouveau et de le célébrer moi-même.

« On est allé jusqu'à m'envoyer quelqu'un qui m'a offert de concélébrer avec moi, dans le rite nouveau, afin de manifester que j'acceptais volontiers cette nouvelle liturgie et que, de ce fait, tout serait aplani entre nous et Rome... Ainsi donc, il est clair, il est net, que c'est sur le problème de la messe que se joue tout le drame entre Écône et Rome. » C'est le premier sermon de ce qui sera appelé l'Été chaud, suivi de la sanction à divinis pour Mgr Lefebvre.

Puis à la fin du printemps 1977, une rude épreuve frappe le séminaire. Mgr Lefebvre demande à un professeur de se retirer et trois autres, dont le directeur, M. le chanoine Berthod, quittent le séminaire. Mais Écône continue ! Mgr Lefebvre, toujours supérieur général assume dès lors la direction du séminaire. Tout en restant professeur, l'abbé Tissier de Mallerai est nommé directeur adjoint à la rentrée. Puis en septembre 1978, il devient directeur du séminaire, poste qu'il occupera jusqu'en 1983. Il sera chargé entre autres de la liaison entre les séminaires pour l'unité du programme, l'union du personnel enseignant, les échanges d'étudiants et les liens avec Albano.

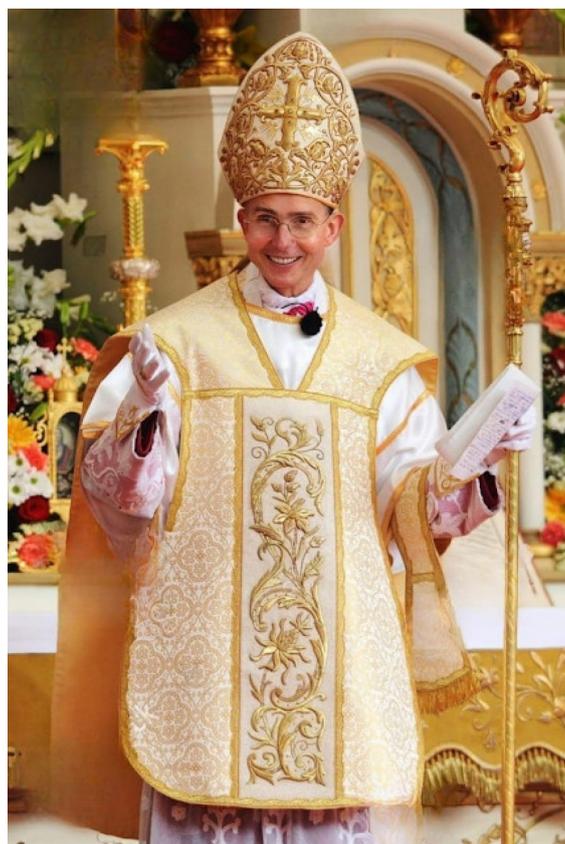
Les sacres

En 1983, il est nommé aumônier des religieuses de Saint-Michel-en-Brenne. L'année suivante, il devient à nouveau Secrétaire général de la Fraternité, en poste à Rickenbach, assurant également un ministère assez régulier à Colmar, jusqu'en 1992.

Vers avril 1987, Mgr Lefebvre demande à l'abbé Tissier de Mallerai de venir le voir : « Il me manda de Rickenbach à Écône. Dans son bureau, il me dit son désir. Je lui répondis : "Monseigneur, j'ai fait beaucoup d'erreurs, je ne me sens pas capable d'être évêque." Alors il répliqua : "Moi aussi, j'ai commis des erreurs !" Cela m'a rassuré, tout simplement. Et je me suis dit : "Il a réfléchi à cela, il sait ce qu'il doit faire, bien mieux que moi, il a fait son choix, je n'ai qu'à accepter." Bien sûr, je pensais à l'excommunication que j'encourrais, non que je la crusse valide, mais c'était sociologiquement une infamie à porter. Je l'ai assumée, par la grâce de Dieu. Comme l'a dit un de mes confrères prêtres, je me suis dit aussi : "Monseigneur a la grâce pour décider, j'ai la grâce pour le suivre." »

Puis le 29 août 1987, Mgr Lefebvre adressa sa fameuse lettre aux quatre prêtres de la Fraternité, dont l'abbé Tissier de Mallerai, en vue des sacres épiscopaux : « Bien chers amis, ... Je viens par cette lettre vous demander d'accepter de recevoir la grâce de l'épiscopat catholique, comme je l'ai déjà conférée à d'autres prêtres en d'autres circonstances... Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises, dans la foi catholique intégrale, exprimée dans les symboles de la foi, dans le catéchisme du Concile de Trente, conformément à ce qui vous a été enseigné dans votre séminaire.

“Monseigneur, j’ai fait beaucoup d’erreurs, je ne me sens pas capable d’être évêque.”



Demeurez fidèles dans la transmission de cette foi pour que le Règne de Notre-Seigneur arrive. »

L’année suivante, en 1988, ont lieu des entretiens à Rome, et Mgr Lefebvre se choisit un théologien et un canoniste, en la personne des abbés Tissier de Mallerai et Patrice Laroche. Mgr Lefebvre va jusqu’au bout des concessions possibles en apposant sa signature au document qui lui est présenté, le 5 mai 1988, mais en dénonçant cette même signature le lendemain, devant les tergiversations patentes de Rome. Il sacrera donc des évêques quoi qu’il arrive, pour la fameuse « opération-survie » de la Fraternité. C’est ainsi que l’abbé Tissier de Mallerai devient Mgr Bernard Tissier de Mallerai le 30 juin 1988, avec Mgr Richard Williamson, Mgr Alfonso de Galarreta et Mgr Bernard Fellay.

L’apostolat d’évêque auxiliaire de la Fraternité

Dès lors, nos évêques et donc Mgr Tissier de Mallerai, vont se dévouer corps et âme à leur mission, dont le but principal signifié par Mgr Lefebvre dans sa lettre aux futurs évêques est de « conférer la grâce du sacrement de confirmation aux enfants et aux fidèles qui la demandent », et bien évidemment les ordinations aux ordres majeurs et mineurs.

Il est impossible de retracer ici toutes les pérégrinations de Mgr Tissier de Mallerai par le monde, mais nous en retiendrons quelques-unes marquantes, (...)

Le Jeudi saint 1989, Monseigneur a la joie de célébrer la toute première messe chismale de l’histoire du séminaire de Zaitzkofen. (...)

Quelques mois plus tard, notre vénéré Fondateur nous quitte. C’est Mgr Tissier de Mallerai qui a l’honneur de célébrer la messe pontificale de Requiem le 2 avril 1991, tandis que le Supérieur général, M. l’abbé Schmidberger, assure la prédication.

Le 3 avril suivant, le Conseil général décide la fondation d’une commission canonique, comme l’avait suggéré Mgr Lefebvre, et c’est à Mgr Tissier de Mallerai qu’est confiée la tâche de la présidence de cette commission.

Le 28 juillet 1991, après le rappel à Dieu de Mgr de Castro Mayer, il sera le principal consécrateur de Mgr Licinio Rangel, son successeur à la tête de l’union Saint-Jean-Marie-Vianney dans le diocèse de Campos au Brésil.

Mgr Tissier de Mallerais reste Secrétaire général de la Fraternité jusqu'en 1996. Il est alors chargé de préparer une biographie sur notre fondateur. C'est un long travail de recherche qui le conduit sur les pas du grand missionnaire et aboutit à l'excellent livre "Marcel Lefebvre : une vie", qui paraît en librairie en 2002.

En 1996, du 14 au 18 août a lieu à Lourdes le premier Congrès marial organisé par la Fraternité. C'est Mgr Tissier de Mallerais qui le préside. En cette même année, M. l'abbé Arnaud Séléigny remplace Mgr Tissier de Mallerais à la charge de Secrétaire général. Monseigneur reste domicilié à Menzingen et peut ainsi donner tout son temps à sa mission d'évêque auxiliaire de la Fraternité.

À partir de 2000, il sera résident au séminaire d'Écône qui est comme le cœur de la Fraternité, à la grande joie de tous et en particulier des séminaristes à qui il va transmettre, au long de conférences spirituelles très vivantes, toute sa connaissance de Mgr Lefebvre et de la Fraternité. (...)

En 2012, il s'installe au prieuré Our Lady Immaculate à Chicago. La proximité de l'aéroport est une base idéale pour ses voyages apostoliques et ses périples missionnaires.

Puis, en septembre 2015, Mgr Tissier profite de son séjour au séminaire de la Reja pour commencer un cycle de conférences sur la fondation de la Fraternité, afin de transmettre aux plus jeunes l'esprit de Mgr Lefebvre et de son œuvre. Il fera de même du 9 au 17 octobre suivant au séminaire de Zaitzkofen. Les nouveaux séminaristes ont ainsi la chance de découvrir la façon dont la divine Providence a clairement guidé les événements et béni la Fraternité. Cette prédication, il la renouvellera lors d'un séjour au nouveau séminaire de Dillwyn en 2017, à la plus grande joie de la communauté.

En mars 2019, Mgr Tissier de Mallerais devient résident au séminaire de Dillwyn aux États-Unis. Puis en 2020, il revient sur les terres d'Helvétie, à Écône.

On tremble pour sa santé, en décembre de l'année 2020, lorsque la nouvelle se répand de son infection au virus du covid. Mais si le cher Frère Gabriel ne survit pas à cette maladie, Mgr Tissier de Mallerais s'en remet très bien. C'est lui, du reste, qui, le 22 décembre, célébrera les obsèques de Frère Gabriel à Écône, où celui-ci était rentré quarante-six ans auparavant, jour pour jour.

Mgr Tissier de Mallerais donnait quelques signes de faiblesse ces derniers temps, inquiétant jusqu'aux fidèles, en particulier par ses pertes d'équilibre lors de la célébration des messes. Et le jour marqué par la divine Providence est survenu en ce 28 septembre dernier. Monseigneur, après l'Angelus du matin, a chuté dans les escaliers en se rendant à l'oratoire où il devait célébrer sa messe. Victime d'une fracture du crâne et d'un épanchement sanguin, il a reçu le sacrement de l'Extrême-Onction avant d'être transporté à l'hôpital. Après plusieurs jours dans le coma, il a rendu son âme à son Créateur et Sauveur au soir du 8 octobre, entouré du Directeur du séminaire, de quelques séminaristes et de son frère. *Requiescat in pace.*



Monseigneur
BERNARD TISSIER DE MALLERAI
1945-2024
EVEQUE AUXILIAIRE DE LA
FRATERNITE SAINT-PIE X
PAX CHRISTI REGIS

ANNONCES POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

- **Samedi 9 novembre** : A St-Pie X, rosaire médité selon le saint Curé d'Ars ; prédication à 16h45 suivie de l'exposition du Saint Sacrement et du rosaire puis messe à 18h30.
- **Dimanche 10** : M. Thierry Boccamaiello (organiste titulaire à St-Pie X) et Mlle Nathalie Imbert (responsable de la chorale polyphonique à St-Pie X) donneront un concert d'orgue et flûte en l'église St-Pie X à 10h00 pour faciliter l'assistance des familles avant la grand messe et à 16h00. Merci de leur faire bon accueil par votre présence.
- **Mardi 12 novembre** : M. Christian Thiebault, président du Mouvement Catholique des Familles (MCF) donnera au prieuré à 20h00 une conférence sur « l'engagement des familles dans la cité » et tachera d'organiser le cercle des familles. Les familles du prieuré y sont fortement invitées (tout au moins un représentant par famille)
- **Samedi 16** : A 15h15 au prieuré, réunion de la Croisade Eucharistique
- **Dimanche 17** : Quête annuelle à la sortie des messes pour l'œuvre Saint-Vincent de Paul (l'œuvre de charité du prieuré Saint-Ferréol)
- **Dimanche 24** : En l'honneur de ses 50 ans, prédication sur la Déclaration du 21 novembre 1974 par Mgr Lefebvre.
- **Dimanche 8 décembre** : Afin de faciliter à tous, l'assistance à la procession, elle aura lieu à 10h00 à l'église St-Pie X, suivie de la messe à 11h00 (au lieu de 10h30). La messe rue de Lodi, ce dimanche aura lieu à 8h15 au lieu de 8h30.

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille - Tél : 07 56 10 65 22

- *Dimanche* : 10h30 messe chantée
18h00 Vêpres et salut du TSS
19h00 messe basse
- *En semaine* : 16h00 permanence
18h00 chapelet (jeudi, salut du TSS)
18h30 messe basse
- *1^{er} Vendredi du mois* : Heure sainte à 17h30

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille - Tél : 04 91 48 53 75

- *Dimanche* : 8h30 messe chantée
- *En semaine* : 7h15 messe
- Permanence lundi & mercredi de 9h à 11h30
- Cours de doctrine pour adultes le samedi à 11h et le mardi à 19h30 - sauf le dernier mardi du mois.
- Cours de Catéchisme pour adultes le samedi à 11h45

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille
Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Tél. école : 04 91 88 03 42
Email : 13p.marseille@fssp.x.fr

- *en semaine* : 7h15 messe basse
- *mardi & vendredi* en période scolaire : 11h15
- *chapelet* tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois Adoration de 20h45 à 23h15

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- *Dimanche* : 8h30 messe basse
10h30 messe chantée
- *Mercredi* : 18h30 messe basse
- *1^{er} Vendredi du mois* : messe à 18h30
- *1^{er} Samedi du mois* : messe à 11h00

Catéchisme pour les enfants à 14h le mercredi

Catéchisme pour adultes le mercredi soir

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- *Dimanche* : 8h30 messe basse

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociole - 20167 AFA - Tél : 06 99 45 09 32

- *Dimanche* : 10h00 messe chantée
- *Samedi* : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

Ville di Paraso

- *Dimanche* : 17h00 messe

ALLEINS

Chapelle des Pénitents blancsrieuré

Rue Frédéric Mistral

- *Les 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Dimanches* : 18h00 messe

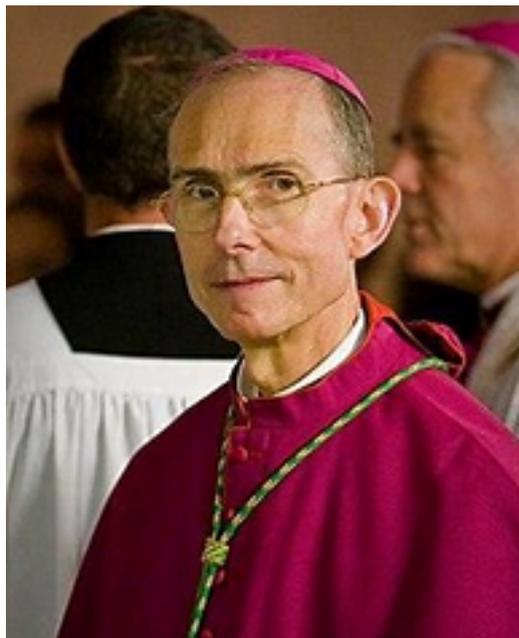
Abonnement annuel : 40 € ou plus - chèque à l'ordre de L'ACAMPADO

L'Acampado n° 207, Octobre 2024, prix 2 € - Editeur : L'Acampado, 40, chemin de Fondacle, 13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication : Abbé Xavier Beauvais - Dépôt légal : 2010 - Maquette & impression par nos soins

*Don Davide Pagliarani,
Supérieur de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X
Mgr Alfonso de Galaretta et M. l'abbé Christian Bouchacourt, Assistants généraux,
Mgr Bernard Fellay et M. l'abbé Fanz Schmidberger, Conseillers généraux,
ont la douleur de vous faire part du rappel à Dieu de*

Son Excellence Monseigneur Bernard Tissier de Mallerais,
évêque auxiliaire de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X,



*le mardi 8 octobre 2024 à 22h18
muni des sacrements de notre sainte Mère l'Eglise.
Il avait 79 ans, 49 années de sacerdoce et 36 années d'épiscopat.*

Né le 14 septembre 1945 à Sallanches, en Savoie, de nationalité française, il fit partie des premiers séminaristes que Mgr Marcel Lefebvre accueillit à Fribourg en 1969. Ordonné prêtre le 29 juin 1975 à Ecône, il fut le directeur de ce séminaire de 1978 à 1983. Secrétaire général de la Fraternité dès 1974 et jusqu'à 1979, il occupa de nouveau ce poste de 1984 à 1996.

Il reçut la consécration épiscopale des mains de Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, et se dévoua humblement jusqu'à la fin, avec zèle et fidélité, à ses fonctions d'évêque auxiliaire de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

R.I.P.